

Lancement du programme Apic, une expérience qui tombe à point pour les employeurs et les jeunes des communautés francophones en situation minoritaire

Ottawa, le 10 décembre 2024 – La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) lance **Apic, un tout nouveau programme d’employabilité jeunesse en francophonie canadienne en acadienne**, en partenariat avec la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF).

Ce programme de subvention salariale vise les **organismes sans but lucratif (OSBL)** établis dans les communautés francophones en situation minoritaire et œuvrant dans le secteur **des arts, de la culture, de la construction identitaire et de la participation citoyenne**.

Le programme soutient l’engagement de la prochaine génération d’artistes et de travailleuses et travailleurs culturels et communautaires, en offrant des **occasions d’apprentissage expérientiel uniques dans leur milieu**, dans des secteurs en pleine effervescence, en fonction de leurs objectifs professionnels, de leurs intérêts et de leurs aptitudes. Il permet également **d’agir sur l’enjeu prioritaire de la pénurie de main-d’œuvre** qui sévit durement au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

Le programme est une initiative du gouvernement du Canada découlant du [Plan d’action pour les langues officielles 2023-2028](#), et administré par la [Fédération de la jeunesse canadienne-française](#) (FJCF) en partenariat avec la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF).

Un programme novateur pour des secteurs en pleine effervescence

Apic s’adresse à deux publics principaux :

- **Les employeurs** – Les **OSBL admissibles** situés dans les communautés francophones en situation minoritaire, qui peuvent déposer une demande de financement pour créer des occasions d’emploi significatives dans les secteurs ciblés;
- **Les jeunes professionnels** – Âgé-e-s de 35 ans ou moins, les participant-e-s bénéficieront d’un accès privilégié à des postes enrichissants qui correspondent à leurs objectifs professionnels, leurs intérêts et leurs aptitudes.

Le programme Apic vise à :

1. **Soutenir la relève** dans des secteurs essentiels à l'épanouissement culturel et social des communautés francophones;
2. **Renforcer les capacités organisationnelles** des employeurs tout en répondant à leurs besoins en ressources humaines;
3. **Créer des opportunités d'emploi de qualité en français**, favorisant ainsi la rétention des jeunes dans les communautés.

Dès aujourd'hui, les organismes peuvent créer leur profil via un formulaire sur le site web du programme. Les organismes jugés admissibles pourront ensuite déposer leur demande de financement pour évaluation.

Un portail en ligne pour simplifier l'accès

Pour faciliter la participation au programme, la FJCF a créé le site web apic.fjcf.ca. Les employeurs peuvent y créer leur profil dès maintenant, tandis que les jeunes professionnel·le·s pourront y consulter les offres d'emploi éventuellement disponibles.

Séances d'informations virtuelles

Les employeurs intéressés pourront assister à deux séances d'information virtuelles les **mardi 17 décembre 2024 et mercredi 8 janvier 2025**. Les liens d'inscriptions pour ces sessions d'information sont disponibles sur le portail web du programme.

Pour s'inscrire aux séances d'information : apic.fjcf.ca/employeur

Pour en savoir plus sur le programme Apic, visitez apic.fjcf.ca ou contactez-nous par courriel à apic@fjcf.ca.

Citations

« Le programme Apic est une véritable bouffée d'air frais pour les communautés francophones en situation minoritaire : il compte nourrir la prochaine génération de travailleur·es en plus de stimuler les secteurs clés des arts, de la culture, de la construction identitaire et de la participation citoyenne, et agit concrètement sur les défis de la pénurie de main-d'œuvre. Bien que ce programme ne soit pas une solution complète aux nombreux défis associés à ces secteurs, c'est un programme qui viendra certainement contribuer favorablement. C'est une initiative qui allie passion et impact pour bâtir un avenir plus vibrant et inclusif dans les secteurs ciblés », indique Simon Thériault, président de la FJCF.

– *Simon Thériault, président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française*

« Nous sommes très fiers de soutenir ce programme d'emploi unique, qui faisait partie de nos demandes dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. Le programme contribuera à combler les besoins criants de main-d'œuvre dans nos organismes, et favorisera l'intégration et la rétention des jeunes dans nos communautés francophones. »

– Nancy Juneau, présidente, Fédération culturelle canadienne-française

La Fédération de la jeunesse canadienne-française

La [Fédération de la jeunesse canadienne-française](#) (FJCF) est un organisme national géré « PAR et POUR » les jeunes. Elle regroupe 11 membres associatifs jeunesse de 9 provinces et 2 territoires. Fondée en 1974, la FJCF porte les intérêts de la jeunesse d'expression française au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel.

La Fédération culturelle canadienne-française

Depuis plus de 40 ans, la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne. Basée à Ottawa, elle compte 21 membres investis à travers le Canada : 13 organismes provinciaux et territoriaux, 7 organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre, et un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène. La FCCF est porteuse des grands projets [PassepART](#), [ImmersART](#), [La ruchée](#), [L'accélérateur TADA](#) et [La bande numérique](#).

– 30 –

Source :

Josiane Roulez

Direction des communications

Fédération culturelle canadienne-française

communications@fccf.ca